

2. Groupe de travail 0 – 3/6 ans présenté par Marylène PICARD et Magalie BEAUCLAIR (voir présentation dans le document joint)

Echanges complémentaires faits en séance :

- L'ouverture des deux structures Haltes garderies permet d'étoffer l'offre aux familles.
- Le réseau Chatcroque existe depuis 2011 et depuis deux ans, un travail avec le multi-accueil est mis en place. Evènementiel : La grande lessive : Manifestation internationale. Un thème est proposé par une plasticienne. Chaque structure participante se l'approprie comme elle le souhaite et lors de la semaine de la grande lessive, accroche sur un fil à linge les productions réalisées qui doivent être au format A4. Cet évènement n'est pas encore harmonisé au sein du réseau 0-3/6 ans mais il y a volonté à le faire.
- Autres évènements de l'année : la semaine du goût, du bouquinage (en lien avec les maisons de retraite), de la petite enfance ... Il y a volonté du groupe de travail à faire ensemble plusieurs évènements en 2020.
- Des partenariats naissent des échanges dans le groupe de travail. Exemple : avec l'antenne Médico-Sociale, avec le Conseil Départemental ...
 - Mme RASTOCLE, chargée de mission Parentalité au Conseil Départemental, intervient pour parler de la mise en place d'un temps de sensibilisation autour des perturbateurs endocriniens sur l'année 2019. Il y a volonté à construire également une action sur cette thématique à l'attention des assistantes maternelles en 2020.
- Communication : il y a besoin de communiquer auprès des familles car il ressort que des actions qui paraissent simples et développées ne sont pas connues (Ex : C'est quoi un RAM ?).
- Construction du réseau et formation : sur le secteur d'Airvault, une journée de formation pilotée par le Conseil Départemental a été réalisée autour de l'accueil du jeune enfant porteur d'un handicap. Objectif : dédramatiser cet accueil auprès des structures et sensibiliser les équipes. Les équipes peuvent souvent être vite découragées et ont besoin d'être accompagnées et formées.
 - Sandrine FERRU apporte une vigilance pour que ne soit pas oublié le développement du réseau incluant les parents, les assistantes maternelles et ne pas rester qu'entre professionnels.
 - Magalie BEAUCLAIR fait un retour d'expérience autour du café des parents testé par le ChatCroque. Pour l'instant, il faut plus de retour pour pouvoir mesurer l'impact et les évolutions possibles
 - M. CHARPENTIER fait le lien avec l'évaluation des actions qui est nécessaire. Cela permet de mesurer leurs portées, trouver les indicateurs mesurables pour voir l'évolution et réadapter l'action si nécessaire.

Les membres du comité de pilotage sont amenés à se prononcer sur la présentation de ces propositions. Le comité de pilotage donne son aval à l'unanimité pour que le groupe de travail continue d'avancer sur les propositions formulées. Certaines propositions pourraient être à transformer comme actions à faire valider pour le budget 2020.

3. Groupe de travail 3-12 ans présenté par Sylvie COUSIN et Julien CASCARINO

Echanges complémentaires faits en séance :

- **Etat d'avancement** : La tranche d'âge commune 3-6 ans est en construction et n'a pas encore été abordée dans les deux groupes de travail correspondant.
- En mai dernier, le groupe de travail a visité la structure d'accueil de loisirs de Sauzé-Vaussais présenté par Nicolas PAILLAT et Christèle PASQUET.
 - Page 8 de la présentation : Les trois axes présentés sont interdépendants. Le cadre commun représente la forme du groupe de travail et doit permettre de préciser comment celui-ci doit fonctionner.
- **Démarche éducative et transversalité** : lors de la réunion de mai dernier, la démarche éducative a été abordée. Deux sous-groupes ont été constitués pour tenter de la définir. Les deux groupes ont ensuite fait une mise en commun et un échange pour obtenir une définition commune et partagée par les membres.
 - Lors de la prochaine séance, ce socle va permettre de réfléchir et penser à des actions concrètes. Des actions se font déjà sur le territoire. Il convient de les partager, peut-être les transposer et voir ce qu'il faut développer.
 - M. CHARPENTIER précise que ce temps de réflexion pour déterminer des bases communes est nécessaire. Des histoires différentes ont été vécues par chaque participant, chaque structure, il est nécessaire de se mettre d'accord même si cela peut paraître comme rébarbatif ou frustrant notamment au vu des avancées des autres groupes de travail.

- Sandrine FERRU rajoute que les représentants des parents n'ont pas les mêmes objectifs que les différentes structures mais le fait de visiter des lieux permet de commencer à toucher du concret.
- Sandra CAIL précise que ce groupe de travail a la chance d'avoir la présence de parents sur chacune des réunions. Leurs regards sont très importants et motivent les équipes au quotidien. Cela permet de faire évoluer au plus près de leurs besoins. Les projets ne doivent pas être imposés mais partagés.
- M. CHARPENTIER rajoute qu'il s'agit là d'une clé de réussite.
- Sandrine FERRU et Sandra CAIL partagent sur l'importance de trouver comment faire vivre, comment garder la mobilisation ou trouver un intérêt comme suffisant pour avancer au-delà du PEDT.

Les membres du comité de pilotage sont amenés à se prononcer sur la présentation de ces propositions. Le comité de pilotage donne son aval à l'unanimité pour que le groupe de travail continue d'avancer sur les propositions formulées. Certaines propositions pourraient être à transformer comme actions à faire valider pour le budget 2020.

4. Groupe de travail 12-17/25 ans présenté par Ingrid LAMBERT et Jackie RAUTUREAU

Echanges complémentaires faits en séance :

- **Construction du réseau** : Jackie RAUTUREAU rappelle que la tranche d'âge est large et qu'entre 12 et 25 ans le jeune a plusieurs vies et des intérêts variés. Il est ainsi important de trouver plusieurs points d'intérêts communs au groupe.
- **Favoriser les projets pour développer la citoyenneté** : les membres du groupe de travail ont beaucoup travaillé sur cet axe. Il parle à tous, ex : les Juniors Associations dès 12 ans, le Bafa
- **Lien entre les établissements scolaires – passerelles** : Katia AGOSTINHO rappelle le travail qui est mené entre la Maison des jeunes de Sauzé et la principale du Collège de Sauzé. Un document de type « méthodologie » est en cours d'écriture pour formaliser ces relations entre le collège et la structure jeunesse. Il pourrait être étendu au territoire.
- **Appel à projet service civique** : Appel à projet lancé par la Région Nouvelle Aquitaine. Il a été décidé par La Bêta Pi soutenue par La ligue de l'enseignement et la communauté de communes d'y répondre. L'objectif est de promouvoir le service civique sur le territoire : promouvoir et partager auprès des jeunes, soutenir les tuteurs, mettre en place un pack d'accueil du service civique ...
 - Sarah KINGLER précise qu'il y a volonté à intégrer cette dimension de sensibilisation auprès des structures pour qu'elles mesurent l'intérêt de faire appel à un jeune en service civique (repérer les tuteurs, accompagner sur les missions à confier à un jeune, faire un ancrage sur le territoire ...).
 - Danièle BRUNET indique que la première réunion du groupe de travail a permis de connaître les acteurs et qu'ils se sont vite retrouvés autour de points communs comme cet appel à projet.
 - M. CHARPENTIER précise que beaucoup de structures sont en capacité d'accueillir des jeunes en service civique. C'est l'occasion d'offrir à notre population une opportunité de temps pour continuer à évoluer (18-25 ans). Cet appel à projets rentre totalement dans les objectifs du PEDT.
 - Concernant la Mission locale, Danièle BRUNET précise qu'ils accueillent entre 3000 jeunes 16-25 ans du territoire Sud Deux-Sèvres et des jeunes hors territoire. Il y a environ 80 jeunes en service civique. Les rencontres dans le cadre du PEDT ont permis de réidentifier la Mission locale comme un lieu d'accueil/une permanence sur le territoire.
- **Forum de l'engagement** : Forum qui serait dans un premier temps ouvert uniquement aux professionnels en imaginant également un cadre large intégrant le lien avec les établissements scolaires. Les associations sportives seraient également intéressées. C'est une première étape qui apparaît nécessaire.
- **Axe prévention santé** : Sujet abordé dans le PEDT mais qui sera porté par le Contrat Local de Santé. L'un des objectifs de cet axe : sensibiliser les jeunes autour des précautions à prendre lors de leurs pratiques festives (alcool, drogue, sexualité,...).

- **Réflexion autour d'une « rémunération » de stage bafa :** C'est une interrogation qui est ressorti lors des échanges dans le groupe de travail. Comment concilier engagement citoyen et indemnisation ou paiement du stage ou d'une partie du stage bafa pour donner aussi envie aux jeunes.
 - Julien CASCARINO indique qu'il a constaté que les jeunes qu'il encadre apprécient de préparer des activités pour les plus petits. Beaucoup de structures cherchent des animateurs. Cette « indemnisation » (pour le stage pratique) pourrait créer une motivation supplémentaire pour se lancer dans le parcours « Bafa » car celui-ci a un coût.
 - Danièle BRUNET rajoute que c'est entre 12 et 16 ans que se prépare l'engagement citoyen pour la suite, cela doit faire corps pour eux.
 - Olivier TROUILLON précise que pour lui les bases sont là, le réseau se construit au travers du PEDT et il est légitime de venir à ces réunions. Les acteurs se retrouvent avec des accords sur le fond des actions. Le forum de l'engagement serait un temps fort pour l'association Toits Etc, un lieu où sera mobilisé les différents acteurs de ce réseau.

Les membres du comité de pilotage sont amenés à se prononcer sur la présentation de ces propositions. Le comité de pilotage donne son aval à l'unanimité pour que le groupe de travail continue d'avancer sur les propositions formulées. Certaines propositions pourraient être à transformer comme actions à faire valider pour le budget 2020.

5. Efficience transversalité présentée par Magalie BEAUCLAIR, Julien CASCARINO et Jackie RAUTUREAU

Echanges complémentaires faits en séance :

- **Parentalité - Semaine de la parentalité :** M. CHARPENTIER indique qu'il y a une obligation de résultats sur cette partie.
 - Karen MAITRE pilote cette organisation. L'objectif est que les structures au sens large proposent des actions qui intègrent les familles (création de spectacles, grands jeux le samedi, café des parents, jeux de sociétés le soir ...). C'est une mise en lumière des services et des événements, une façon de faire connaître les lieux ressources où les parents peuvent obtenir des réponses ou de l'accompagnement sur le reste de l'année. Les structures seront ouvertes à toutes les familles pas uniquement aux familles utilisatrices. Il y aura une programmation sur la semaine sur l'ensemble du territoire afin que les familles puissent aller sur un ou plusieurs événements.
 - Cette semaine était déjà organisée les années précédentes sur le secteur Cellois. L'évaluation des années passées montre que les familles se déplacent sur plusieurs événements pendant cette semaine et que cela a permis la création de rencontres.
 - M. CHARPENTIER insiste sur le fait que ce sujet (la parentalité) doit être traité de façon récurrente par différentes actions car il est apparu très tôt la difficulté pour certains d'être parent.
 - Sandrine FERRU précise que cette semaine de la parentalité est un prétexte pour permettre la rencontre et créer un ancrage des points ressources.
 - Mme SAINTIER remarque que depuis 2013-2014, des PEDT ont été réalisés mais souvent en urgence même si le travail était fait ils étaient souvent construits pour obtenir les fonds de dotation de l'Etat dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires. Aujourd'hui, le PEDT est une force pour le territoire, il facilite le travail pour les élus. Des mots importants ont été entendus lors de la réunion d'aujourd'hui, des mots qui ont ou auront un impact positif pour les enfants du territoire.
 - Mme PUDDA, directrice de l'école maternelle Jacques Prévert à Melle et représentante aujourd'hui de Madame l'inspectrice prend la parole. C'est la première réunion à laquelle elle peut assister et elle a pu découvrir beaucoup de choses qui se font sur le territoire. Il ne faut pas hésiter à échanger avec les enseignants car c'est eux qui voient les parents le matin et le soir. Les enseignants peuvent être un très bon relais notamment sur cet axe de la parentalité.

- Marie-Hélène PROU a participé au CLAS de Sauzé-Vaussais toute cette année en tant que bénévole et revient sur cette expérience. Cela a été une très bonne année. 7 enfants ont été accueillis avec 5 bénévoles sur une périodicité de 2 fois par semaine. Ces rencontres au travers du CLAS créent un lien affectif automatiquement. Une animatrice de TAP, Mme THOMAS, fait le lien avec les enseignants et les parents. Il y a toujours un temps d'échanges à la fin de la séance. Mme PROU a pu observer qu'il y a souvent des familles fragiles ou monoparentales. Il faut les rassurer, les réconcilier si besoin avec l'école, les encourager, faire des temps de partages. Mme PROU a senti une réelle progression sur l'année avec un changement du regard de ces familles sur l'école. Les enseignants savent le dire également. Mme PROU aimerait que ce type d'actions soient étendues à d'autres écoles, c'est une vraie richesse.
 - Sandrine FERRU indique que lors d'échanges dans les groupes de travail, ce qui ressort pour la mise en œuvre des actions c'est la nécessité d'avoir les différents acteurs ce qui n'est pas toujours le cas en fonction des disponibilités des uns et des autres notamment sur le groupe 3-12 ans où la participation de l'Education nationale est nécessaire. Quelle personne ressource pourrait-il y avoir ?
 - Mme SAINTIER précise qu'un gros travail de concertation est en cours avec l'inspectrice de circonscription Mme LAMBIN et les deux conseillers pédagogiques sur de nombreux dossiers (PPMS, PTEAC ...). Les liens se tissent petit à petit.
 - Katia AGOSTINHO indique que la principale du collège de Sauzé-Vaussais, Mme NICOLAS ainsi que la Conseillère Pédagogique, Mme GODREAU participent et sont très investies dans le PEDT et dans les actions passerelles mises en place entre la Maison des Jeunes et le collège.
 - Danièle BRUNET précise que c'est effectivement le cas notamment parce que cela fait de nombreuses années qu'il y a des liens créés avec la Maison des Jeunes et qu'il faut donc du temps pour que cela opère ailleurs.
 - Vanessa FERRERO, en charge du Contrat Local de Santé (CLS), veut saisir la dynamique du territoire pour développer des actions thématiques sur différentes cibles.
 - Danièle BRUNET indique que depuis 2 ans, une instance de consultation a été créée avec une méthodologie similaire pour les jeunes mineurs non accompagnés en particulier afin qu'ils puissent découvrir le territoire.
 - M. CHARPENTIER rajoute que c'est effectivement du maillage qui se construit. Cela rejoint la volonté politique des élus : marquer l'enfance et la jeunesse. Le PEDT est un vrai outil qui permet d'aller sur les différents temps des jeunes. M. CHARPENTIER constate qu'il existe beaucoup d'appels à projets auxquels jusqu'à présent le territoire ne pouvait pas toujours répondre. C'est une faiblesse qui va s'amenuiser comme l'exemple de l'appel à projet sur le service civique. Le rallye découvertes des métiers est également une action qui permet d'ancrer la jeunesse sur le territoire.
 - Il faut bien poser les indicateurs à mesurer afin d'évaluer les directions et trajets de ces actions poursuivies sur 1 an, 2 ans et 3 ans et voir l'évolution.
- **Accueil des enfants porteur d'un handicap** : Réunion en cours d'organisation pour la période septembre – octobre. Une invitation va être envoyée prochainement.
 - **Communication** : Tout est à construire : de la méthodologie aux champs règlementaires à connaître. Il y a beaucoup d'idées et notamment l'utilisation des réseaux sociaux comme moyen de communication avec les jeunes.

Après les échanges, les membres du comité de pilotage sont amenés à se prononcer sur la présentation de ces propositions. Le comité de pilotage donne son aval à l'unanimité pour que le groupe de travail continue d'avancer sur les propositions formulées. Certaines propositions sont déjà prévues dans le budget 2019 autour de la parentalité. D'autres pourraient être à transformer comme actions à faire valider pour le budget 2020.

6. Calendrier et conclusion

Stéphanie GOSELIN rappelle le calendrier des prochaines rencontres (voir présentation faite en séance ci-jointe). Le **prochain comité de pilotage aura lieu le 6 décembre 2019 de 9h00 à 12h00**. Le lieu sera précisé ultérieurement.

Mme SAINTIER tient à remercier les participants des groupes du travail mais aussi les trois coordonnateurs par tranche d'âges et les élus qui les accompagnent pour le travail accompli ainsi que Stéphanie GOSELIN pour le pilotage technique.

M. CHARPENTIER remercie également tous les acteurs qui participent de près ou de loin au PEDT et rejoint Mme SAINTIER sur ses remerciements.

Frédéric PIERRE, Directeur Général des Services de la communauté de communes Mellois en Poitou est présent. Il indique que même s'il est arrivé il y a un an dans la collectivité, il découvre encore le territoire. La politique enfance/jeunesse qui est mise en place est un élément attractif pour le territoire.

Il existe un outil, le projet de territoire qui va permettre de mettre en lien tous les champs des politiques publiques. La communauté de communes a beaucoup de compétences ce qui permet aux acteurs de se rencontrer et de créer des liens comme par exemple le développement de la politique publique avec le développement économique, la politique du SCOT ce qui est nécessaire mais ne sont pas les seuls à faire. Le PEDT fait partie des liens à mettre en évidence avec le projet de territoire à construire.

L'enfance/jeunesse est aussi un domaine qui lui fait écho car M. PIERRE travaillait sur cette politique publique précédemment.

Il remercie également le travail accompli par tous sur ce Projet Educatif de Territoire.

Mme SAINTIER et M. CHARPENTIER remercient une nouvelle fois les participants présents et lèvent la séance.